

Symétrie des sacrifices

Un argument fallacieux

C'est l'argument fétiche des parlementaires et du Conseil d'Etat. Quand le bateau prend l'eau, tout le monde doit écopier pareillement, les capitaines comme les marins. La symétrie des sacrifices, donc. Pour renflouer les caisses de pensions, Etat et fonction publique contribueront moitié-moitié. A y regarder de plus près, on s'aperçoit que députés et Gouvernement adorent la symétrie, surtout quand elle leur profite. Selon les calculs de l'Etat, l'assainissement coûtera 311 millions de francs jusqu'en 2025 (le message du Gouvernement prévoit 40 ans !). Pourquoi s'arrêter là, alors que les rentes des assurés seront prélevées pour plusieurs décennies? Les actuaires conseils de la FMEF ont effectué une projection : en 2038, le coût net pour l'Etat se monterait à 79 millions. Conclusion : la symétrie des sacrifices n'est qu'une pirouette, un argument de surface racoleur, mais sans fondement objectif.

Un autre argument appuie l'asymétrie des sacrifices. La période à laquelle se réfèrent Parlement et Conseil d'Etat pour la répartition du renflouement des caisses de pensions prévoit une répartition des cotisations à hauteur de 60% pour l'employeur, et 40% pour l'employé, et non 50%-50%.

Enfin, et plusieurs députés l'ont souligné lors de la première lecture du mardi 10 octobre: la responsabilité du Gouvernement dans la débâcle des caisses de retraite est largement démontrée. Autrement dit, fonctionnaires et enseignants paient pour des fautes qu'ils n'ont pas commises. De quelle symétrie parle-t-on ?

[Lire le calcul des actuaires conseil de la FMEF](#)

[Lire les conclusions](#) du rapport de la Commission d'Enquête Parlementaire